

Quand internet te déshabille

CYBERHARCÈLEMENT ET CYBERCRIMINALITÉ : ÇA SE MÉLANGE !

Partager une image intime, créer un faux compte, photographier ou filmer quelqu'un sans son accord, truquer une image... Une même situation peut relever du cyberharcèlement, constituer une infraction, ou les deux.

Ces réalités sont de plus en plus souvent liées. C'est au croisement du numérique et de la vie quotidienne — notamment à l'école — que s'inscrit notre campagne, en partant des situations concrètes vécues par les jeunes, en ligne comme dans la vie réelle.

Bonjour Madame, Monsieur,

Merci d'évoluer avec nous sur ces thématiques difficiles.

La campagne d'affiches de cette année académique se concentre sur le cyberharcèlement et la cybercriminalité, thématiques que nous rencontrons fréquemment sur le terrain et lors de nos ateliers. Nudes, diffusion d'images sans consentement, sextorsion, faux comptes, intelligence artificielle, deepfakes... Ces situations touchent au corps, à l'intimité, à l'image et au consentement.

Les jeunes nous disent avoir déjà vu circuler des nudes ou des deepfakes, avoir créé ou utilisé de faux comptes... Ces pratiques font déjà partie de leur environnement numérique et peuvent avoir des conséquences importantes.

Pas besoin d'être spécialiste pour commencer à en parler.

Quelques repères, une discussion ouverte et le fait de savoir comment réagir peuvent déjà faire beaucoup.

- Nos affiches et flyers sont là pour vous y aider
- L'atelier au verso du flyer peut-être fait en groupe
- Donnez-leur accès au site www.stopharcelement.eu

En le partageant par le site de votre établissement

En communiquant la page dédiée aux parents pour les aider à faire face

- <https://www.stopharcelement.eu/non-non-et-non-parents-de-victime/>
- <https://www.stopharcelement.eu/non-non-et-non-parents-de-harceleur-se/>

La prise en charge reste identique à celle du harcèlement. Les écoles, clubs de sport, de jeunesse sont privilégiés pour construire une sécurité rapide pour les jeunes, ce qui n'est pas la cas de la Justice.

Même si une plainte a été déposée, prenez les choses rapidement en charge dans votre établissement :

<https://www.stopharcelement.eu/que-faire-sil-y-a-suspicion-de-harcelement/>

Signaler des contenus ou comportements illicites

en ligne : sur plateforme PHAROS

www.internet-signalement.gouv.fr



Théracommuni
a s b l